Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212901102-20260306-3_2026-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANGOLEN
N° 3-2026

Séance du 6 mars 2026

Objet : subvention de fonctionnement allouée à l'OGEC Saint Augustin (acompte)

L'an deux mil vingt six, le six mars à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOLEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-René CORNIC, maire.
Nombre de membres en exercice : 12
Date de convocation du conseil municipal : 27 février 2026

Présents : M Jean-René CORNIC, M Pascal MIOSSEC, Mme Sylvie HEMON, M Arnaud QUELENNEC, Mme Anne ROIGNANT, Mme Anne JOURNAUX, M Hubert PETILLON, M Christophe DELPLA, Mme Marion BLOT-TESSEYDRE, Mme Nelly MONNERAIS et Mme Christine GAUNAND PENNANEAC'H formant la majorité des membres en exercice

Absente excusée : Mme Sandrine LE MOIGNE

Secrétaire de séance : Mme Sylvie HEMON

Dans l'attente de l'examen des demandes de subventions par la future commission des finances, qui se réunira préalablement au vote du budget 2026, Monsieur le Maire propose aux élus de verser un acompte au titre de la subvention de fonctionnement 2026 à l'OGEC Saint Augustin d'un montant de 15 000 €.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à verser un acompte de 15 000 € à l'OGEC Saint Augustin au titre de la subvention de fonctionnement 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire
Jean-René CORNIC



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Finistère
et publication ou notification du 9 mars 2026